

faut des chemins qui permettent à nos braves et intrépides colons de s'enfoncer dans la forêt pour que par leur travail ils puissent ouvrir des terres à la culture et doter notre pays de nouvelles paroisses.

Nous avons un vaste territoire couvert de forêts qui dérobent à l'homme un sol fertile: prenons possession de ce patrimoine en y envoyant ceux de nos compatriotes qui reviennent des Etats Unis, pleins de courage et de vaillance; mais faisons en sorte que le découragement ne soit pas un obstacle à leur ambition de cultiver la terre. Rendons-leur la tâche facile par des secours dont ils ont un absolu besoin comme colons. La société de colonisation désire leur venir en aide, et pour cela elle réclame l'appui de tous ceux qui ont véritablement à cœur le progrès de la colonisation, on souscrivant chacun dix contins par année. Ce n'est pas beaucoup, quand on a pu se faire une idée des nombreux sacrifices que doivent s'imposer ceux qui se livrent au défrichement d'une terre. Ce travail est assez pénible par lui-même, sans que les colons aient à souffrir par le manque de chemins ou leur mauvais état. Nous avons, il y a quinze jours, visité un canton de colonisation sur le chemin Bégin, dans le comté de l'Islet, et les chemins étaient dans un état à saigner le cœur et à se demander, comment un si grand nombre de familles avaient eu le courage de s'établir sur des terres sans une voie de communication au moins passable? Il y a bien un bon bout de chemin par ci, par là; mais il faudrait autre chose: il faudrait un chemin vigoureusement fait et mené à bonne fin. C'est ce que veut entreprendre la société de colonisation du diocèse de Québec, dans tous les cantons de colonisation; mais elle ne pourra le faire qu'avec l'aide de ceux qui ont à cœur de favoriser ce patriotique mouvement, si cher au cœur de notre vénérable Archevêque, comme nous pouvons nous en convaincre par la lecture de son Mandement, que nous publions ici :

*Mandement de Monseigneur E.-A. Taschereau, Archevêque de Québec.*—Elzéar-Alexandre Taschereau, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

*Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

Depuis longtemps, NOS TRÈS-CHERS FRÈRES, l'on voit avec chagrin un certain nombre de familles canadiennes-françaises quitter cette province pour aller s'établir dans les Etats-Unis, où trop souvent elles perdent leur foi et ne trouvent que déception et misère.

Deux causes principales sont assignées à cet exil volontaire et funeste auquel se condamnent nos compatriotes. Les Pères de notre cinquième Concile (No 26, 22 mai 1873) les signalent dans leur pastorale commune: "Une chose est certaine à nos yeux, disent-ils, c'est que l'émigration n'aurait plus de prétexte et s'arrêterait, si les parents employaient à préparer pour leurs enfants des établissements dans les terres nouvelles, l'argent qui se consume en pure perte pour le luxe et l'intempérance."

Oui, N. T. C. F., dirons-nous avec ces mêmes Pères, "C'est depuis qu'un luxe effréné a envahi nos campagnes, que cette émigration a pris des proportions si alarmantes. On s'endette, on se mesure pour se procurer des toilettes extravagantes, des ameublements trop riches pour les moyens dont on dispose, pour fêter ses amis, pour paraître en public avec des équipages magnifiques; en un mot, l'orgueil de la vie, comme l'appelle l'apôtre St-Jean (I. Ep. 16.), entrant en conspiration infernale avec la concupiscence de la chair et la concupiscence des yeux, s'attaque avec acharnement à la fortune temporelle des familles, pour arriver à la ruine éternelle des âmes."

L'intempérance, ce vice dégradant, ce vice funeste à la fortune et au repos des familles, à la santé et à la vie de ses

"malheureuses victimes, ce vice enfin qu'on peut appeler avec vérité une des grandes portes de l'enfer, l'intempérance, ditons-nous, en appauvrissant les familles, et en diminuant l'esprit de foi, pousse un certain nombre de nos compatriotes à aller aux Etats-Unis."

Voilà donc, N. T. C. F., trois grands maux qui désolent notre patrie: le luxe, l'intempérance, et l'émigration. Or, aujourd'hui comme toujours, la religion vient vous proposer un remède facile et efficace à tous ces maux à la fois.

Nous établissons dans notre diocèse une société de colonisation, dont la direction sera confiée à un conseil composé d'hommes dont le zèle, le désintéressement et le patriotisme sont connus de tous. Aidé de leurs sages avis et de la connaissance parfaite qu'ils ont de tout le territoire de ce vaste diocèse, nous comptons, avec l'aide de Dieu, pouvoir donner à la colonisation un élan tout nouveau et dont les fruits abondants réjouiront les cœurs de tous ceux qui aiment notre patrie.

Mais, N. T. C. F., pour réussir dans cette grande et belle entreprise, nous avons besoin de votre concours.

1. Concours de votre zèle pour cette œuvre dont vous comprenez sans peine l'importance majeure et urgente. Notre nationalité, notre religion, et, par conséquent, l'avenir spirituel et temporel de vos enfants et de vos compatriotes, y sont profondément intéressés.

Nous nommons pour zélés de l'œuvre tous les curés et supérieurs de séminaires, collèges et communautés. Ils nommeront, chacun dans sa paroisse ou son établissement, des collecteurs et collectrices chargés de recueillir à domicile la contribution annuelle des membres et les noms de ceux qui veulent se faire inscrire. Quo chacun se prête volontiers à rendre ce service à la religion et à la patrie. Faites connaître cette œuvre à ceux qui l'ignorent; excitez le zèle et la générosité de ceux qui ne paraissent pas assez portés en sa faveur; donnez l'exemple, toujours plus efficace que les paroles.

2. Concours de votre générosité, ou, pour employer une expression plus chrétienne et plus divine, concours de votre charité, la première, la plus excellente de toutes les vertus, sans laquelle, au témoignage de l'apôtre St-Paul (I. Cor. XIII. 1.) nous ne sommes rien devant Dieu. Oui, N. T. C. F., concours de votre charité, car il ne s'agit pas seulement d'aider à l'établissement d'un certain nombre de vos enfants et de vos compatriotes, ce qui est déjà un grand acte de charité, une œuvre corporelle très-efficace, mais aussi de procurer la gloire de votre Dieu en conservant dans les sentiers de la foi un grand nombre de familles qui, sans cela, l'auraient ailleurs s'exposer au danger de perdre la foi et de périr éternellement.

Nous vous demandons chaque année la petite aumône de dix contins par personne. Cette aumône vous donnera droit aux fruits d'une messe qui sera célébrée chaque mois pour attirer les bénédictions spirituelles et temporelles sur tous les membres de l'association. Vous aurez donc les bénédictions de la charité de Dieu, que vous glorifiez, et du prochain que vous aidez; la bénédiction de la foi, dont vous conservez et augmentez le règne dans notre chère patrie; la bénédiction de l'espérance, par la grâce et la miséricorde que Dieu répand sur ceux qui l'aiment et le servent, et par la gloire éternelle qui récompense même un verre d'eau donné pour l'amour de Dieu. Fallût-il pour cela sacrifier quelque petite dépense, quelque plaisir nous sommes certain que votre foi et votre patriotisme vous feront saisir avec bonheur une si belle occasion de bien mériter de l'un et de l'autre.

3. Enfin, N. T. C. F., nous comptons sur le concours de tous les parents chrétiens, surtout des cultivateurs, afin que vous donniez vos enfants à la colonisation, ou plutôt à la patrie, à la religion, à Dieu même.

Oui, N. T. C. F., ne vous contentez pas de donner à cette belle œuvre votre zèle, votre contribution annuelle; donnez-y vos enfants, car c'est pour eux qu'elle est plus directement établie. Le plus souvent dans les familles tant soit peu nombreuses, l'héritage paternel une fois partagé se réduit presque à rien. La colonisation vous offre un moyen facile pour assurer leur avenir. Vos fils iront dans la forêt arroser la terre d'une sueur qui la fécondera en peu d'années et leur permettra de fêter bientôt les buses de nouvelles familles où vos filles trouveront leur place à leur tour. Avec ce que vos fils auraient inutilement dépensé en voiture et en habillement de luxe, et tout-à-fait, hélas! en débauches, vous pourrez facilement les aider à se créer un peu d'années un établissement où ils trouveront un bonheur et une aisance que l'oisiveté, le luxe et le plaisir ne leur donneront certainement jamais. L'expérience est là pour prouver que ces